

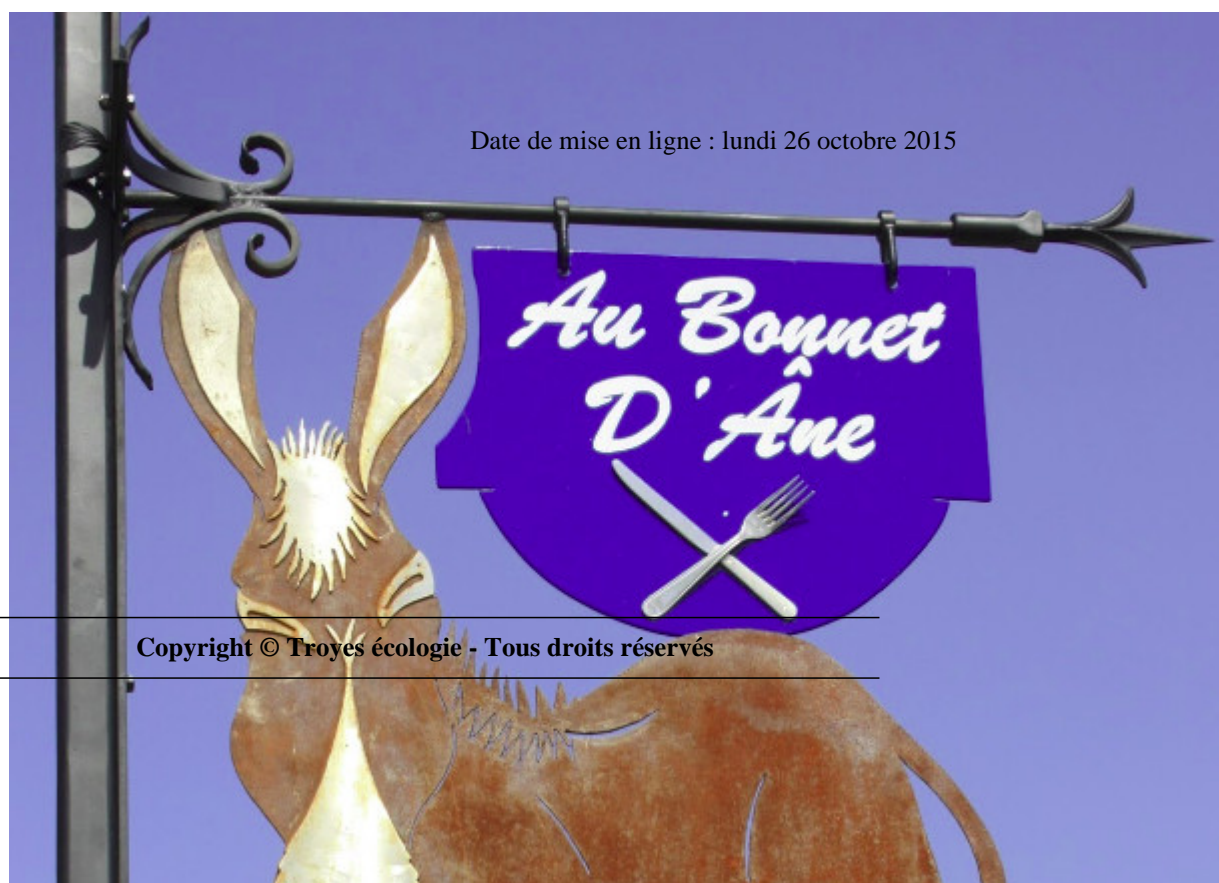


Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/Palmares-2015-de-l-ecologie-L-Aube-88e-sur-96.html>

Palmarès 2015 de l'écologie : L'Aube 88e sur 96.

- Environnement -



Date de mise en ligne : lundi 26 octobre 2015

Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

Au Conseil Général de l'Aube, on a sorti le Champagne. L'Aube n'est toujours pas le dernier département en matière d'écologie. Selon [le classement de l'hebdomadaire « La Vie »](#), notre département progresse même de 3 rangs et se hisse à une... 88e place inespérée.

Evidemment, comme disait mon oncle : « *faute de grives, on mange des merles* ». Et c'est au nom de ce vieil adage qu'on se doit d'apprécier de n'être pas encore tout à fait au fond de ce palmarès. Alors bien sur, les mauvaises langues vous diront que les départements parisiens, réputés pour l'incomparable qualité de l'air qu'on y respire, obtiennent de meilleurs résultats que l'Aube. Mais ce ne sont que des mauvaises langues...

Ici, notre grande force demeure notre régularité. Si nous sommes mauvais, nous le sommes presque partout :

- ▶ Gestion des déchets : 89e
- ▶ Transition énergétique : 65e
- ▶ Agriculture biologique : 76e
- ▶ Agenda 21 : 67e
- ▶ Consommation durable : 89e

<dl class='spip_document_7872 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Il n'y a guère que 3 domaines où nous redressons péniblement la tête (qualité de l'air, qualité de l'eau et protection de la biodiversité). On peut d'ailleurs s'étonner de cette 35e place en terme de qualité de l'eau alors que nous étions 74e en 2014. Chacun connaît en effet l'état inquiétant de nombreux cours d'eau et des nappes phréatiques.

Pas la peine d'en rajouter. L'Aube demeure désespérément à la traîne de l'écologie. Et ce n'est certainement pas [le projet d'incinérateur qui, en condamnant toutes les politiques de réduction et de valorisation des déchets](#), pourra nous aider à progresser. L'Aube paye ici le désintérêt de son personnel politique pour ces sujets et la faiblesse du tissu associatif capable d'influencer les décisions.

Mais, [comme je l'écrivais en 2014](#), à l'inverse d'autres palmarès qui font bondir de colère nos élus, celui-ci ne provoquera sans doute aucune réaction. Il faut dire qu'ici, l'écologie, ça fait longtemps qu'on s'en tamponne les amygdales.